



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT PERMANENT POUR LE SUIVI DES POLITIQUES DE RÉFORMES ET DES PROGRAMMES FINANCIERS

*Atelier de revue nationale de mise en œuvre des
réformes dans les ministères et institutions de l'Etat à fin décembre 2024*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du suivi des réformes, le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) a organisé, le 18 avril 2025, au titre de l'année 2024, la revue nationale de la mise en œuvre des réformes dans les ministères et institutions de l'Etat.

Cet événement a rassemblé plus d'une centaine de participants, incluant des représentants des départements ministériels et des institutions de l'Etat, du secteur privé, des organisations de la société civile, ainsi que des partenaires techniques et financiers.

Cette revue intervient à la suite des quatre sessions trimestrielles des réunions de suivi des réformes de l'année 2024. Son objectif principal était de faire le point sur les réalisations des réformes dans les départements ministériels et institutions de l'Etat au cours de l'année. Les objectifs spécifiques comprenaient : (i) l'évaluation de la mise en œuvre des plans de travail et du budget annuel (PTBA 2024) des réformes, (ii) l'identification des contraintes éventuelles, et (iii) la proposition d'approches de solutions.

La cérémonie d'ouverture de cette rencontre a été présidée par Monsieur Kpowbié Tchasso AKAYA, Secrétaire Général du Ministère de l'Économie et des Finances, représentant son ministre.

Au nom du Ministre de l'Économie et des Finances, le Secrétaire Général a chaleureusement souhaité la bienvenue aux participants à cette revue de mise en œuvre des réformes, tenue par vidéoconférence. Il a rappelé que ces réformes s'inscrivent dans le cadre des actions gouvernementales, notamment dans la mise en œuvre de la feuille de route Togo 2020-2025 sous l'impulsion de Son Excellence, Monsieur Essozimna GNASSINGBE.

Le Secrétaire Général a souligné le succès des réformes majeures menées dans divers secteurs économiques. Il a notamment mis en avant l'amélioration du système de gestion des finances publiques, les progrès du secteur privé et les avancées dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, du numérique, du foncier, de l'environnement, de la décentralisation, de l'emploi et du social.

Il a salué l'engagement de tous les acteurs impliqués dans les réformes, notamment les partenaires techniques et financiers, les membres du comité de suivi, ainsi que les points focaux et correspondants thématiques.

A la suite de son intervention, le Secrétaire Général a cédé la parole à Monsieur Songoye Essofa BILERI du Secrétariat Permanent chargé des réformes (SP-PRPF), qui a présenté l'état de mise en œuvre des réformes dans les ministères et institutions de l'Etat pour l'année 2024. Cette présentation est articulée autour de deux points à savoir : (i) les six (06) réformes de la FDR Togo, et les réformes opérationnelles dans les ministères et institutions de l'Etat. Pour l'année 2024, les résultats affichent un taux d'exécution physique de 73,8% et un taux d'exécution financière de 65,5%. Les participants ont ainsi pu prendre connaissance des défis rencontrés et des approches de solutions ont été envisagées.

La présentation a été suivie d'échanges qui ont permis aux participants de faire des apports pour améliorer le rapport provisoire faisant l'état de mise en œuvre des réformes en 2024. Les points d'échanges ont porté, entre autres, sur : (i) la disponibilité des ressources dans la programmation des réformes, (ii) la mise en place d'un cadre de dialogue entre les membres de l'organisation de la société civile et l'Etat ; et (iii) les compétences partagées entre l'Etat et les communes, notamment dans le domaine de la santé. Les participants ont également bénéficié d'éclaircissements sur certaines réformes et ont formulé des propositions pour en améliorer la mise en œuvre.

Le représentant du Ministre de l'Economie et des Finances a informé les participants que le suivi des réformes allait être intensifié. Il a souligné que le Togo entrait dans une phase où les réformes demeuraient incontournables, notamment avec le nouveau programme signé avec le Fonds Monétaire International, qui met l'accent sur la consolidation budgétaire. Il a précisé que la priorité serait accordée aux réformes favorisant, entre autres, l'investissement privé, le renforcement de la productivité agricole, la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

Le représentant du Ministre de l'Economie et des Finances a clôturé la rencontre en remerciant les participants pour leurs contributions et en les exhortant à demeurer activement engagés dans le processus de mise en œuvre des réformes.

Lomé, 18 avril 2024